



PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017
fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article
53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation
professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux
fonctions de notaire

—————
Séance du 09 mai 2019

Tirage au sort pour la zone n° 3116 - Cambrai

Le 09 mai 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 3116 - Cambrai, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Etaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- Mme Olivia PINGRET, rapporteure de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Monique COLLIN, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Elodie GUENNEC, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

La séance a débuté le 09 mai 2019 à 11 heures 01 .

*
* *
*

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté19..... bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

-32..... demandes de création d'offices enregistrées.
-13..... demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
 -9..... demandes surnuméraires ;
 -4..... demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
 -0..... demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond / ~~ne correspond pas~~¹ au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

(en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées).

¹ Rayer la mention inutile.

MC CS GP 05 2
TB

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).

Les personnes susmentionnées ont procédé / ~~n'ont pas procédé~~ aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous² :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
3116	00051264	01/02/2019 14:00:55.139045	9
3116	00051543	01/02/2019 14:01:10.524509	18
3116	00056198	01/02/2019 14:07:52.536283	1
3116	00056407	01/02/2019 14:08:22.567867	12
3116	00056526	01/02/2019 14:08:39.524054	16
3116	00057782	01/02/2019 14:12:18.449748	14
3116	00057990	01/02/2019 14:13:03.587563	2
3116	00060217	01/02/2019 14:25:04.570295	10
3116	00061635	01/02/2019 14:40:40.642386	15
3116	00064171	01/02/2019 15:34:52.280683	13
3116	00064724	01/02/2019 15:55:04.726022	3
3116	00064854	01/02/2019 16:00:02.353892	7
3116	00066280	01/02/2019 17:17:57.983474	4
3116	00067845	01/02/2019 19:03:04.699534	11
3116	00068959	01/02/2019 20:09:09.638365	5
3116	00068960	01/02/2019 20:09:15.375466	6
3116	00071147	01/02/2019 23:56:53.544572	8
3116	00073929	02/02/2019 13:44:02.167659	17
3116	00073961	02/02/2019 13:47:02.566050	19

² Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).

concordance vérifiée

Observations complémentaires :

(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)

néant

La séance a été levée le 09 mai 2019 à ..11.. heures ..18..

*

*

*

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

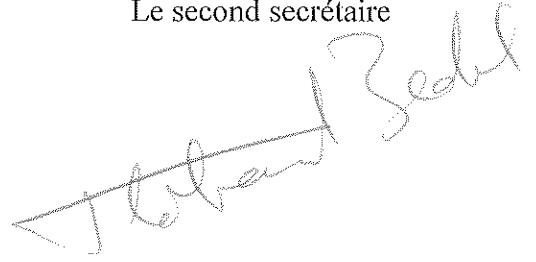
KIC G11 OP 5
TS

Paris, le 09 mai 2019

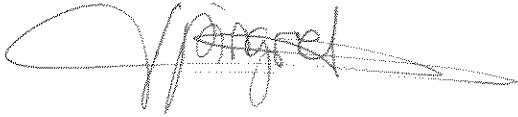
Le premier secrétaire



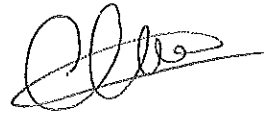
Le second secrétaire



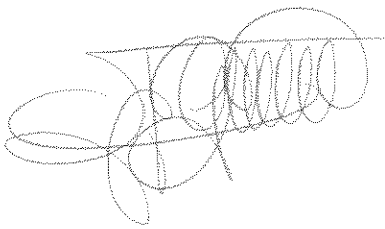
Le rapporteur de l'Autorité
de la concurrence



Le représentant du Conseil
supérieur du notariat



Le magistrat



Zone 3116 - Cambrai
Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
Etat néant			

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



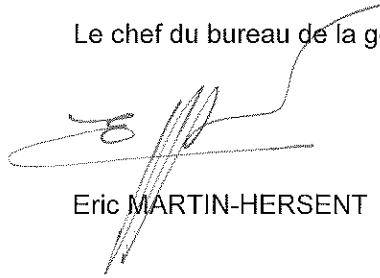
Eric MARTIN-HERSENT

07 MAI 2019

Zone 3116 - Cambrai
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
01/02/2019 à 14:44:04.385900	61876	3116	61635	01/02/2019 à 14:40:40.642386
01/02/2019 à 17:03:12.279478	66028	3116	61635	01/02/2019 à 14:40:40.642386
02/02/2019 à 13:44:57.008052	73940	3116	73929	02/02/2019 à 13:44:02.167659
02/02/2019 à 13:45:44.156685	73950	3116	73929	02/02/2019 à 13:44:02.167659
02/02/2019 à 13:46:38.994610	73959	3116	73929	02/02/2019 à 13:44:02.167659
02/02/2019 à 13:47:21.926044	73965	3116	73929	02/02/2019 à 13:44:02.167659
02/02/2019 à 13:47:57.948563	73974	3116	73929	02/02/2019 à 13:44:02.167659
02/02/2019 à 13:49:43.573338	73992	3116	73929	02/02/2019 à 13:44:02.167659
02/02/2019 à 13:52:43.029340	74038	3116	73929	02/02/2019 à 13:44:02.167659

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels

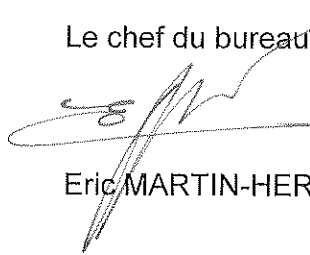

Eric MARTIN-HERSENT

07 MAI 2019

Zone 3116 - Cambrai
Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 à 14:13:00.245543	57979	27 mars 2019	3116
01/02/2019 à 14:24:18.278163	60125	26 mars 2019	3116
01/02/2019 à 19:53:30.716801	68647	31 mars 2019	3116
02/02/2019 à 02:27:53.603193	71482	22 mars 2019	3116

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

07 MAI 2019